

Burundi : privé d'aide par l'UE, le président Nkurunziza prend le chemin d'Ankara

France Tv Info, 28/07/2017 Les députés burundais ont adopté à l'unanimité, le 27 juillet 2017, un projet de coopération économique et commerciale avec la Turquie. Ce vote entérine la mise en œuvre d'un accord signé il y a deux ans. Une bouffée d'oxygène pour l'économie du Burundi, privé des aides de l'Union Européenne et de la Belgique qui l'accusent de violations des droits de l'Homme. [Photo : Le chef de la diplomatie burundaise, Alain Aimé Nyamitwe, reçu par le président turc Recep Tayyip Erdogan au complexe présidentiel à Ankara, le 14 juin 2017.]

Comme un seul homme, les députés burundais ont entériné le 27 juillet 2017 la mise en œuvre d'un accord de coopération avec la Turquie, signé il y a deux ans à Ankara. Des relations amicales, économiques et commerciales à l'unanimité, ils ont approuvé le projet d'accord présenté par le ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale à la chambre basse du Parlement. Cet accord basé sur l'égalité et l'intégrité réciproque «a pour but de renforcer les relations amicales et d'améliorer la coopération commerciale et économique» entre le Burundi et la Turquie a expliqué Alain Aimé Nyamitwe. Selon le ministre cité par l'agence chinoise Xinhua, il s'agit d'une opportunité de favoriser et promouvoir le commerce entre les deux pays et de soutenir et encourager le développement et la collaboration technique et industrielle entre leurs deux sociétés et leurs institutions économiques. Outre le renforcement des échanges dans les domaines agricoles et culturels, le texte prévoit également l'introduction de facilitation pour la délivrance de visas diplomatiques et le renforcement de la coopération diplomatique dans les questions bilatérales et multilatérales. En pratique, précise La Tribune Afrique, des industriels turcs pourront s'installer dans la Zone économique spéciale (ZES) à la frontière burundo-congolaise et des investisseurs turcs sont désormais attendus dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage. D'ailleurs, le réseau d'entreprises turcs sur le continent dans le secteur de l'éducation, sont même engagés à fermer le réseau des écoles gérées sur le continent par l'opposant turc dans les années 90. En retour, elles devraient être remplacées par des structures de la Fondation Maarif, créée par le président Erdogan au lendemain de la tentative de putsch du 15 juillet 2016 pour reprendre en main une éducation nationale dévastée par les arrestations. En bonus, Ankara a décidé de revoir la hausse le nombre d'étudiants burundais de l'Etat turc. Par ailleurs, la compagnie aérienne Turkish Airlines devrait ajouter Bujumbura, où Ankara s'apprête à ouvrir une chancellerie, à ses destinations. Une bouffée de sauvetage pour le président Nkurunziza. L'accord constitue en tout cas une aubaine pour le président Pierre Nkurunziza à la recherche de nouveaux partenariats pour ressusciter une économie exténuée depuis la suspension des aides extérieures à son administration. Après la Belgique, les Pays-Bas et les Etats-Unis, l'Union Européenne a en effet décidé, le 14 mars 2016, de stopper son aide (20% du budget national) à Nkurunziza accusé de violation des droits de l'Homme. Notamment en raison de la répression qu'il exerce sur son opposition pour se maintenir au pouvoir. De son côté, la Turquie, en crise ouverte avec les européens, a tout intérêt à élargir le champ de ses alliances. L'occasion pour le président Erdogan d'étendre son influence sur le continent africain et de faire refluer celle de son rival Fethullah Güllen. Comme il tente de le faire depuis janvier 2017 dans des pays tels le Sénégal, le Maroc, la Tanzanie, le Mozambique ou Madagascar. Par Alain Chemali

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});